

# OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

A/43/INF/5

ORIGINAL : anglais/français

DATE : 17 septembre 2007

F

## ASSEMBLÉES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI

**Quarante-troisième série de réunions  
Genève, 24 septembre – 3 octobre 2007**

### AUDIT INFORMATIQUE

*Document établi par le Secrétariat*

1. Dans le cadre de l'activité régulière de vérification externe des comptes financiers de l'OMPI, un audit informatique des systèmes comptables automatisés de l'OMPI (le système AIMS et toutes ses interfaces avec les systèmes d'applications de l'Organisation qui lui sont associés (par exemple ceux du PCT, de Madrid et de La Haye notamment)) a été effectué sur 2006 et les vérificateurs ont rendu leur rapport en 2007.
2. Le rapport établi par les vérificateurs est reproduit à l'annexe I du présent document.
3. Le Bureau international a analysé toutes les recommandations figurant dans le rapport et se félicite de la possibilité de les commenter point par point. Les résultats de l'analyse que le Bureau international a faite de chaque recommandation figurent à l'annexe II du présent document.

[Les annexes suivent]